

1^{er} FORUM ANNUEL DE L'INITIATIVE POUR LA FORET D'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : OUTIL ESSENTIEL POUR UN DEVELOPPEMENT INTEGRE, INCLUSIF ET DURABLE

29 Juin 2018, Oslo, Norvège

DATE : 29 juin 2018

HEURE : 8h00-16h30

PARTICIPANTS INVITES :

- Points focaux CAFI
- Ministère de l'aménagement du territoire
- Société civile d'Afrique centrale
- Secteur privé (mines, agriculture, foresterie)
- Institutions de recherches et ONG internationales
- Conseil d'Administration de CAFI
- Organisations multilatérales et inter-gouvernementales

CONTEXTE

Le Forum Annuel de CAFI vise à favoriser l'échange entre les pays membres de l'Initiative ayant signé la Déclaration conjointe en 2015 pour le partage des connaissances et de la réflexion sur les défis liés au développement durable de la sous-région d'Afrique à travers l'utilisation rationnelle et durable des terres et des ressources forestières.

Le thème choisi pour la première édition du forum annuel CAFI est « **L'aménagement du territoire, outil essentiel pour un développement intégré, inclusif et durable** ». Ce thème a été choisi du fait du rôle déterminant que devront jouer les politiques d'aménagement du territoire dans cette région afin de garantir un déploiement réussi des programmes de développement et de diversification économiques, essentiellement basés sur des secteurs liés à l'utilisation des terres (agriculture, forêt, mines, pétrole, énergie, tourisme, etc.) en Afrique centrale. Aussi, il apparaît qu'à chaque échelon du territoire, en partant du niveau national jusqu'au niveau local, le développement devrait être abordé sous le prisme de la prospective, de la durabilité et de l'optimisation des espaces utilisés pour assurer une distribution équilibrée des activités et de la population et in fine une répartition de l'attractivité sociale et économique de tous les territoires à l'échelle d'un pays. Les territoires des pays d'Afrique centrale étant fortement dominés par une couverture forestière, la gestion du territoire et la planification de l'utilisation des terres sont étroitement liés à la gestion des espaces forestiers.

C'est pourquoi CAFI appuie ces pays au développement et à la consolidation des politiques d'AT pour favoriser la mise en adéquation des plans de développement sectoriels présents et futurs avec la disponibilité en terres et en forêts préalablement à tout investissement et à chaque étape de la programmation et de la mise en œuvre des projets de développement.

OBJECTIF

Le Forum Annuel CAFI a pour objectif de susciter le débat entre pays de la région pour impulser et favoriser la co-construction de la démarche de maîtrise et de la sécurisation des espaces forestiers pour garantir la viabilité, la durabilité et la prospérité économique des pays.

L'édition 2018 du Forum, a pour objectif de susciter le débat et les échanges autour de questions telles que :

- Comment concilier le développement agricole et la pérennité de la ressource forestière, face aux défis de la sécurité alimentaire ?
- En quoi l'aménagement du territoire peut-il être un catalyseur de développement durable en Afrique centrale ?
- Quelle valeur conférer à la ressource forestière face à la demande croissante d'espaces pour les besoins de développement ?
- La législation suffit-elle pour mettre fin au mitage sectoriel sur le domaine forestier ?
- Quels besoins et outils de l'aménagement du territoire à quelles échelles de la gouvernance territoriale pour orienter l'usage des terres vers une plus grande durabilité ?

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

8h00-8h30	Arrivée des participants	
8h30-8h35	Ouverture	
8h35-10h00	<p>Session 1 : Cadrage général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourquoi l'Aménagement du territoire est-il clé pour poser les bases d'un développement économique et une utilisation durable des terres ? ▪ Quels défis principaux se posent aux pays d'Afrique Centrale dans la conduite réussie d'un aménagement du territoire ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'AT pour les agendas de développement socio-économique - Principaux défis (e.g appropriation, capacités, cadres légaux, foncier, objectifs de non conversion, manques de données, déséquilibres entre secteurs etc)
10h-10h30	Pause	
10h30-12h00	<p>Session 2 : L'aménagement du territoire au niveau national : fixer les orientations et arbitrages stratégiques entre priorités sectorielles pour assurer les bases d'une diversification économique inclusive et durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - bonnes (et moins bonnes) pratiques, organisation du dialogue intersectoriel, cohérence verticale/horizontale, cadre institutionnel, outils
12h00-13h00	Pause déjeuner	
13H00-14H30	<p>Session 3 : L'Aménagement du territoire au niveau local : garantir la participation active des populations locales au développement de plans de zonage et de gestion locaux, bases des incitations à une gestion durable des ressources naturelles</p>	<p>l'approche participative : résultats et défis</p>
14H30-16H00	<p>Session 4 : L'aménagement du territoire au niveau provincial : le milieu manquant ? Promouvoir la cohésion territoriale vers un développement rural, entre prise en compte des paysages (<i>landscapes</i>) et progression vers la décentralisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Articulation critique ○ L'AT au niveau landscape ○ Quels outils ?
16H00-16H30	<p>Clôture du Forum annuel et échanges sur les prochaines étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandations, conclusions • Feuille de route (date et thème du prochain forum) • AOB 	